

Zeitschrift: Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse

Herausgeber: Verband Schweizerischer Privatschulen

Band: 66 (1993)

Heft: [5]

Artikel: Affronter la crise avec une bonne formation

Autor: Kamber, Markus

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-852219>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'Europe à la Suisse, modifiera sans doute un état d'esprit qui fait de l'enseignement privé suisse le plus défavorisé du monde occidental.

Passer aux actes

La conjoncture actuelle paraît propice au dialogue.

Par l'introduction de rabais fiscaux, d'allocations ou de bourses d'études en faveur des familles qui choisissent

l'école privée, l'Etat continuera à faire d'importantes économies. Il contribuera aussi à maintenir, voire développer une saine concurrence dans l'intérêt du progrès pédagogique, c'est-à-dire des enfants, de la jeunesse et de leur avenir.



INFORMATIONEN SCHULE SCHWEIZ
INFORMATIONS SCOLAIRES SUISSES

Assemblée générale de la Fédération suisse des écoles privées

Affronter la crise avec une bonne formation

Markus Kamber

Au centre de l'assemblée générale de cette année de la FSEP figurait l'exposé du conseiller national Jean-Pierre Bonny, Berne, qui a présenté aux nombreux(ses) participants(tes) à Merligen quelques priorités de politique d'éducation du point de vue du parlementaire.

De sa manière habituelle décontractée à mener l'assemblée générale, le président Henri Moser a eu l'occasion de saluer de nombreux membres venus de toute la Suisse. Dans sa rétrospective, il a rappelé les prix à l'innovation décernés il y a un an aux écoles privées particulièrement créatives. Pour les écoles privées, ces distinctions représentaient un excellent instrument de relations publiques avec lequel, au moyen de preuves matérielles, il était possible de démontrer qu'une école privée ne pouvait s'affirmer dans le combat inégal avec une école publique, financièrement privilégiée, qu'en offrant une panoplie de prestations spéciales de formation. Ce concours, disputé entre les écoles privées pour promouvoir des

idées de formation, sera institutionnalisées, comme encouragement permanent, avec une autre distribution de prix pour l'année prochaine.

Meilleures perspectives

Des nouvelles réjouissantes de la Fondation suisse des écoles privées ont également été annoncées par le président de la fédération. La direction de la fédération a pu se procurer pour les activités de la fondation la somme de Fr. 110'000.– sous forme de prêts sans intérêt (Fr. 100'000.– de l'Association genevoise des écoles privées et Fr. 10'000.– de la fédération suisse des écoles de commerce). Ainsi, la fondation a atteint à fin 1992 l'objectif de financement de l'ordre de grandeur de Fr. 500'000.–. Le remboursement des prêts se fera selon les possibilités financières de la fondation, resp. de la FSEP. Pour la fédération, l'importance de cette fondation est due surtout à la composition du conseil de fondation. Ainsi, grâce aux parlementaires fédéraux, un contact régulier et des échanges communs sur des problèmes de politique d'éducation peuvent être assurés.

Maturités en mutation

Markus Fischer, avocat et secrétaire de la FSEP, a parlé des relations en constante amélioration avec l'OFIAMT. Celles-ci commencent à porter leurs fruits en ce qui concerne l'introduction de la maturité profes-

sionnelle, telle la possibilité de modèles de collaboration entre les écoles publiques et privées. Suivant les propositions des membres M. Chinal et P. Grassl, la FSEP a élaboré une prise de position sur la révision de l'Ordonnance sur la reconnaissance de la maturité, selon laquelle l'intérêt principal des écoles privées est que le certificat de maturité reste un papier reconnu permettant l'accès sans condition à toutes les hautes écoles cantonales et aux deux écoles polytechniques fédérales, quelle que soit l'issue de la révision de cette ordonnance. Les travaux de réglementation pour la reconnaissance de droit public des écoles d'aides médicales sont sur le bon chemin. Le transfert aux écoles privées des tâches concernant le déroulement des cours dans les cantons n'est toutefois pas encore résolu.

Assurance de qualité dans les écoles privées

Sous l'influence de la discussion sur l'Europe, la notion d'assurance de qualité s'est également introduite chez nous. Celle-ci est accueillie très favorablement par les écoles privées organisées, d'autant plus que cet instrument leur permet d'exclure de la fédération ou de ne pas accepter les écoles qui ne correspondent pas aux exigences de qualité. Un groupe de travail serait chargé d'élaborer un code professionnel qui servirait de base pour cette assurance de qualité. Suite aux deux séminaires sur les

médias qui ont remporté un grand succès, la FSEP désire à l'avenir améliorer ses réunions de formation complémentaires pour les directeurs d'écoles.

Nouveau groupement professionnel

La création du nouveau groupement professionnel «Ecole de management» a été annoncée à l'assemblée par MM. Bernard Theler, vice-président et Hans-Ulrich Kuster. Quelques instituts offrant cette formation étaient déjà membre de la FSEP. Grâce à la création d'un groupement professionnel spécial possédant ses propres statuts, la plate-forme pour la discussion de problèmes communs, expériences et requêtes devrait être améliorée.

Nouveau concept du guide des écoles privées

Le nouveau concept du guide des écoles privées proposé par la direction de la fédération et qui présentait avantageusement les écoles orientées vers l'étranger a donné lieu à quelques critiques qui, en partie, étaient dues à des malentendus.

Tour d'horizon de la politique de formation

En tant qu'ancien directeur de l'OFIAMT et conseiller national engagé dans la politique de formation,

Jean-Pierre Bonny s'est plaint, dans son tour d'horizon, de la capitulation trop facile devant le courant de la mode. Au fond, il s'agit de rapprocher les composantes idéelles de la formation du caractère et de la personnalité et celles de la formation utilitaire. Pour notre pays en particulier, qui ne peut mener le combat de son existence que par l'apport d'un travail de qualité, cette approche est d'une importance capitale car la formation devrait permettre cette globalité. Comme l'écologie et l'économie ne sont pas des contraires, les pôles de la formation orientée vers l'idéal et vers l'utilitaire doivent se rapprocher.

Manque de transparence

En ce qui concerne la formation professionnelle, le conférencier reprocha les longues périodes de révision dans les adaptations des règlements et le manque de transparence. Chaque institution est, toujours plus, entrain de s'éloigner des autres. Même pour les adeptes de l'école publique, le manque de concurrence dans le secteur de formation devrait être dénoncé. Et apporter des modifications à une telle situation est un procédé pénible et de longue haleine.

Crise des universités

Dans le domaine des hautes écoles, Jean-Pierre Bonny releva la crise des universités, constatation qu'il fait également en tant que président de la

commission permanente des finances du Conseil national. Les cantons universitaires ne sont plus en mesure de supporter les charges financières leur incombant. Si, en plus, les deux écoles polytechniques fédérales étaient incluses dans l'offre globale de formation, il ressortirait clairement que l'éventail est trop grand, que les spécialisations n'auraient pas assez de priorités et que trop d'activités seraient menées à double. Notre pays, lui non plus, ne pourrait se permettre un tel luxe. Vu les limites financières, il y aurait danger d'une diminution de qualité dans la formation des hautes écoles ce qui, à long terme, pourrait avoir de graves conséquences pour notre capacité concurrentielle.

Recherche et développement

Malgré le non à l'EEE, il y a peu de danger que notre pays soit mis à l'écart de la politique de recherche. Heinrich Ursprung, professeur, secrétaire d'Etat et directeur du groupe pour la science et la recherche se montre confiant et pense que dans le domaine de la recherche et de la politique estudiantine avec les pays de la CE, des accords aboutiront. L'ensemble de la formation devrait profiter de manière accrue à collaborer non pas seulement avec les pays européens, mais aussi avec le Canada, les USA et le

Japon. Dans ce contexte, il est aussi incompréhensible que des 3'000 places de formation pour stagiaires mises à disposition dans 18 pays, pas même 500 sont occupées par des Suisses, alors que, par exemple, les jeunes Allemands remplissent toujours leur contingent de places de formation en Suisse.

Chance et défi pour les écoles privées

En guise de conclusion, Jean-Pierre Bonny mentionna également le problème du chômage en soulignant l'étendue oppressante de ce fléau touchant maintenant aussi la jeunesse suisse. En tant qu'instigateur de la loi sur l'assurance chômage, il est lui-même à la fois étonné et déçu que 6 mia de francs provenant des fonds de l'assurance soient versés en indemnités alors que seulement 100 mio de francs sont prévus pour la prévention. Il faut bien avouer qu'il y a peu d'innovation dans le domaine de la prévention et que les écoles publiques sont surmenées pour créer de nouvelles offres de formation. Jean-Pierre Bonny demande aux écoles privées d'élaborer un concept national sur la prévention et qui permettrait d'effectuer des cours cantonaux et, surtout, combattre le chômage touchant les jeunes.